



Assistance administrative

Le bricolage, ça suffit !

L'aide administrative a été reconnue en 2006 par la signature d'un protocole d'accord*. Le ministère l'a alors mise en œuvre via les Emplois de Vie Scolaire qui ont, depuis, largement démontré combien ils sont utiles et nécessaires au fonctionnement des écoles.

Pourtant, alors que les attentes n'ont cessé de croître et les tâches de se complexifier, des choix politiques et budgétaires remettent en cause cette précieuse assistance. Pour les directeurs, comme pour les EVS, c'est insupportable.

Il n'est pas possible d'exiger toujours plus en donnant toujours moins.

Le bricolage, ça suffit ! Il est urgent de dépasser les à-coups de la politique de l'emploi aidé.



Il est temps, Monsieur le Ministre, que notre aide administrative devienne rapidement une mission pérenne dont chaque école pourra bénéficier.

Le SE-Unsa lance une pétition pour revendiquer la création de secrétariats administratifs dans les écoles. Signez et faites signer !

**Ce protocole d'accord signé en 2006 par le seul SE-Unsa a instauré la décharge de direction dès 4 classes, revalorisé l'indemnité de direction d'école pour tous et reconnu la nécessité d'une aide administrative.*

Je signe pour un secrétariat administratif dans les écoles

Nom	Prénom	École	Ville	Signature

À retourner à
SE-Unsa - Branche écoles
209, boulevard St Germain - 75007 PARIS